

Procès-Verbal Conseil d'École - Année scolaire 2017/2018

Nom de l'école : maternelle et élémentaire Simone Signoret	
Adresse de l'école : 34 rue des Garennes	
Date du conseil : 19/10/2017	Trimestre n° : 1
Horaire début : 17h30	Horaire fin : 19h30

Participants		
Education Nationale	Parents	Mairie
Mme Jacqueline LAROUDIE, Mme Fanny BENIERE, Mme Emmanuelle HERNANDEZ, Mme Christiane PERRIN, Mme Violaine SIMONNET, Mme Anaïs MALFATTI, Mme Jeanne GARRIGUE, Mme Nathalie GAY, Mme Delphine DUBOST, Mme Christèle DESCHAMPS-NOHALES, Mme Ghislaine ROCHAT, Mme Sylvie PANEL, Mme Sylvie TASDELEN, Mme Amandine BARTOLI, Mme Cécile GREULING, Mme Corinne ROCHEBLAVE (directrice maternelle) et M. Rodolphe AEBERLI (directeur élémentaire)	Mme Aude AVON, Mme Stéphanie STEINER, Mme Diane HENGY et M. Damien SIMONNET	Référent périscolaire : M. Daniel GUERRI
		Autre
		DDEN : Mme Michèle LABARDE

Absents /Excusés

Education Nationale

Parents

Mairie

Ordre du jour

1. Organisation générale :

Résultats des élections parents d'élèves

Rentrée scolaire 2017 (effectifs, enseignants)

Règlement intérieur de l'école élémentaire et maternelle

2. Vie de l'école :

Evaluation CP

AESS

Départ de l'EVS

3. Actions pédagogiques :

Projets pédagogiques, subventions.

4. Mairie :

Périscolaire : nouveau référent : présentation des activités de midi et du soir

Questions des parents d'élèves sur l'organisation du périscolaire - cantine

Travaux faits : En lien avec le PPMS brise-vues

Travaux souhaités en 2016 en lien avec le PPMS:

- Fermeture de l'intérieur des volets électriques des portes, visiophone au portail, mise en place d'un portail pour accéder à la cour élémentaire et maternelle, rehaussement des clôtures en maternelle, création d'un portail vers les Algécos.

Travaux souhaités :

- Revêtement de la cour autour du toboggan, bords des fenêtres en maternelle.

5. Hygiène et Sécurité :

PPMS, incendie

Rédaction du procès-verbal¹

1-Organisation générale

1.1 Résultat des élections de parents d'élèves

L'élection a eu lieu le vendredi 13 octobre 2017.

Une baisse du taux de participation a été constatée par rapport à l'année passée (46 % en 2016)

Pour des raisons de sécurité, l'école n'est pas ouverte sur toute la durée du temps de vote ce qui a sans doute compliqué ces élections malgré l'implication des parents présents au bureau de vote.

En élémentaire

taux de participation de 36 % 151 votes (dont 23 blancs ou nul) ; tous les sièges sont pourvus.

En maternelle

taux de participation de 35 % 110 votes sur 273 inscrits ; tous les sièges sont pourvus.

Rythme scolaire (pour voter au 2nd conseil)

Chaque enseignant a un droit de vote au conseil d'école ainsi que les directeurs, le dden, le représentant de la mairie et les élus des parents d'élèves (pas de vote pour les suppléants des parents d'élèves élus).

Attention aucun vote par procuration ne sera accepté.

1.2-Rentrée scolaire 2017

Direction

En élémentaire

M. Rodolphe AEBERLI est déchargé les lundis et les mardis ainsi qu'un mercredi sur 2.

En maternelle

Mme Corinne ROCHEBLAVE est déchargée les vendredis ainsi qu'un mercredi sur 4.

Effectifs, enseignants

En élémentaire : une légère hausse des effectifs : 11 classes 277 élèves

- 2 CP (l'un à 23 élèves l'autre à 25 élèves) Mme Jeanne GARRIGUE (remplaçante de

¹ En reprenant les points à l'ordre du jour.

Nathalie MONNERY) et Mme Nathalie GAY (75 % complétée par M. Rodolphe AEBERLI)

- 1 CP/CE1 (8 CP et 12 CE1) Mme Violaine SIMONET (75 % complétée par Mme DURUSSEL)
- 2 CE1 (l'un à 25 élèves l'autre à 26 élèves) Mme Emmanuelle HERNANDEZ (75 % complétée par Mme Delphine DUBOST) et Mme Christiane PERRIN
- 2 CE2 (l'un à 25 élèves l'autre à 26 élèves) Mme Anaïs MALFATTI et Mme Delphine GIBERT et M. Geoffrey BAUD)
- 2 CM1 (l'un à 26 élèves l'autre à 25 élèves) Mme Jacqueline LAROUDIE (75 % complétée par M. Rodolphe AEBERLI) et Mme Géraldine BECHKOFF et Mr Baptiste VIALLO.
- 2 CM2 (28 élèves chacun) Mme Christèle DESCHAMPS-NOHALES (75 % complétée par Mme Delphine DUBOST) et Mme Fanny BENIERE

En maternelle : 6 classes 157 élèves

- 1 TPS/PS (28 élèves) Mme Corinne ROCHEBLAVE (complétée par Mme Sylvie TASDELEN)
- 1 PS/TPS (28 élèves) Mme Cécile GREULING
- 2 MS (l'une à 24 élèves l'autre à 25 élèves) Mme Ghislaine ROCHAT et Mme Céline BONPAIN (75 % complétée par Mme Sylvie TASDELEN)
- 2 GS (26 élèves chacune) Mme Sylvie PANEL et Mme Amandine BARTOLI

1.3. Règlement intérieur 2017-2018 de l'école élémentaire et maternelle

En élémentaire

3 changements par rapport au règlement intérieur 2016-2017

- l'ouverture du portail se fait à 10H15 (par M. Eric ECK) et à 14H30 (par Mme Corinne ROCHEBLAVE ou Mme Cécile GREULING) en cas d'autorisation des parents pour des rdv médicaux ou un suivi orthophonique
- pour le risque intrusion/attentat les enseignants suivront le Plan Particulier de Mise en Sécurité de confinement ou de fuite en fonction du danger
- les chaussures à lumière dans les semelles sont interdites

VOTE : 10 pour/10 présents ; 0 abstention ; 0 contre

En maternelle

2 changements par rapport au règlement intérieur 2016-2017

- l'ouverture du portail se fait à 10H15 (par M. Eric ECK) et à 14H30 (par Mme Corinne ROCHEBLAVE ou Mme Cécile GREULING) en cas d'autorisation des parents pour des rdv médicaux ou un suivi orthophonique
- M. Daniel GUERRI remplace Mme Nylsa OTTAVIANI en tant que référent périscolaire

VOTE : 11 pour/11 présents ; 0 abstention ; 0 contre

2-Vie de l'école

2.1. Evaluation CP (français maths)

Les évaluations ont été faites avant d'avoir eu des consignes ministérielles précises. Elles n'ont pas été accueillies avec enthousiasme pour les raisons suivantes :

- les supports ne sont pas pratiques
- le temps d'exécution trop court (le temps a été rallongé),
- des exercices trop difficiles pour cette période de l'année,
- difficile à mettre en place avec l'organisation habituelle de la classe
- demande beaucoup d'attention pour le mois de septembre

Les parents doivent donc prendre du recul par rapport aux résultats à la vue des difficultés dites précédemment.

2.2. AESS : Association des Amis de L'Ecole Simone Signoret

Reprise des actions habituelles durant l'année.

La première action sera le cross le samedi 18 novembre 2017 pour les élèves de GS jusqu'au CM2. Les enfants doivent trouver un parrain puis estimer le nombre de tours qui seront effectués (200 m pour les petits et 400 m pour les grands) et donner un montant en euros par tour effectué ; à la fin du cross des enfants il y a le tour des parents.

2.3 Départ de l'EVS administrative

Suite aux annonces gouvernementales sur les contrats aidés, l'académie du Rhône a décidé de garder les AVS mais pas les EVS administratives.

Mme Amel BENBRAHIM n'a donc pas eu le renouvellement de son contrat (contrat de 20h pour l'école élémentaire et maternelle). Mme BENBRAHIM a été d'une aide précieuse et efficace durant toute la durée de son contrat ; son départ est donc à déplorer car les 2 directions doivent gérer seules toute l'administration de l'école alors qu'en collège le personnel administratif est beaucoup plus nombreux pour un effectif équivalent.

3-Actions pédagogiques

Tous les projets pédagogiques et subventions ont été validés pour cette année.

En élémentaire

Actions citoyennes et éco-citoyennes

- Action « *Les habitants du milieu aquatique* » : pour les CE2 et les CM1 découvrir les êtres vivants en milieu aquatique et comment gérer la gestion des eaux pluviales au niveau de Saint Priest (porte des alpes)
- Action « *la nature s'installe à l'école* » : pour un CP (Mme GARRIGUE) et un CM2 (Mme DESCHAMPS-NOHALES) découvrir le jardin de l'école (plantation et entretien, bio, tri, compost, ...) avec un animateur envoyé par la métropole de Lyon sur 3 interventions : plantation du blé (septembre), observation des petites bêtes autour de cette plantation (janvier) et récolte du blé et fabrication de pain (juillet)

Il est à noter que le jardin a été saccagé durant les vacances d'été et qu'il y a eu des tags sur le tableau d'affichage durant des vacances d'été également.

Actions artistiques et culturelles

- Action « *jazz vocale et improvisations* » avec le conservatoire de musique de Saint Priest : pour les CM2 découvrir le jazz et son histoire
- Action « *le loup qui voulait faire le tour du monde* » avec le conservatoire de musique de Saint Priest : pour les CP et les CE1 découvrir différentes musiques du monde
- Action « *Les contes* » avec le conservatoire de musique de Saint Priest : pour les CE2 et les CM1 conte détourné et mettre en voix des contes
- Action « *danse* » avec un chorégraphe : pour les CP et le CP/CE1
- Action « *100 jours de grande lessive* » : pour toutes les classes, agrandir la fête des 100 jours avec une exposition des œuvres artistiques

En maternelle

Actions sur le thème de l'eau

- Action « *H2O* » : pour les PS manipulation autour de comment transporter de l'eau ; pour les MS/GS les changements d'état de l'eau, miscible ou non miscible, flotte coule
- Action « *La vie dans l'eau* » : pour les PS élevage de poissons, installation d'aquarium, sortie de proximité et sortie à l'aquarium de Lyon ; pour les MS/GS élevage de têtards, sortie à Miribel

Action citoyenne et éco-citoyenne

- Action « *Ateliers autonomes* » : pour les PS, MS et GS ateliers de type Montessori avec du matériel de récupération

Actions artistiques et culturelles

- Action « *Singing in the rain* » : chorale en binôme de niveau de classe
- Action « *Aquarelles* » : création d'un musée de classe en empruntant des oeuvres sur le thème de l'eau à l'artothèque qui seront étudiées
- Action « *Ecole et cinema en maternelle* » : pour les MS 2 séances de cinéma ; pour les GS 3 séances de cinéma

Actions éducatives de santé

- Action « *petit déjeuner* »
- Action « *rôle de l'eau dans l'école* »
- Action « *parcours des enfants à besoin particulier* »

4-Mairie

Le conseil d'école doit se faire dans les 2 semaines qui suivent les élections des parents d'élèves ; la mairie ne pouvant pas être présente à tous les conseils a décidé de ne faire aucun des premiers conseils d'école.

4.1. Périscolaire : nouveau référent, présentation des activités de midi et du soir

M. Daniel GUERRI remplace Mme Nylsa OTTAVIANI en tant que référent périscolaire. Il n'est pas sur site tous les jours (présent les mercredis, les jeudis et les vendredis sur l'école) sinon une animatrice (Tiffany) gère l'organisation le reste du temps ; il est parfois difficile de joindre M. GUERRI et de répondre aux questions rapidement.

Au mois de janvier (11 janvier) reprise à plein temps de M. Daniel GUERRI.

Organisation identique à l'année passée en élémentaire :

- 7H30 8H20 pris en charge par les ATSEM, accueil à l'école maternelle ;
- 11H20 13H35 pris en charge par les animateurs qui viennent dans les classes puis descendent (repas puis activités thématiques ou jeux libres) ;
- à partir de 16H00 2 fois 45 minutes (aide au travail perso ou activité de qualité) pas d'activités libres le soir.

Au niveau des effectifs :

Il y a 12 animateurs le midi 10 en élémentaire et 2 en maternelle

En élémentaire 180 à plus de 200 enfants sont présents le midi soit 76 % des enfants inscrits

En maternelle 80 à 100 enfants sont présents le midi soit 63 % des inscrits

Il est à noter qu'il faut mettre en copie les mails des familles à M. Laurent THARAUD (régisseur) et à M. Daniel GUERRI pour une meilleure coordination.

4.2. Questions des parents d'élèves sur l'organisation du périscolaire, de la cantine

- Peut-on faire 2 fois 45 minutes d'activités mais pas d'aide aux devoirs ?
Non, le temps est long pour les CP mais c'est complété par des petits jeux en classe.
- Peut-on mettre au portail une copie des activités périscolaire pour que les parents soient au courant ?
Non car c'est en fonction de l'envie des enfants donc un peu compliqué car cela change.
- Par rapport à la grève peut-on amener un pique nique ? Etre prévenu plus en avance ?
Non. Il est à noter qu'il a été apprécié par les parents le fait qu'un sms ait été envoyé et qu'il signale le service minimum à Pauline Kergomar
- Peut-on avoir une souplesse au niveau du délai de carence au mois de septembre le temps que le planning des parents soit fait, en fonction des activités, ... ?
Pas de réponse car la mairie est absente
- Est il possible pour les parents qui accompagnent les sorties scolaires qu'il n'y est pas de facturation en dépannage à la cantine pour la fratrie mais le tarif normal ?
Pas de réponse car la mairie est absente
- Tarif périscolaire matin un peu élevé pour 1h et c'est le même prix pour le soir pour 2h, pourquoi ?
Pas de réponse car la mairie est absente

Questions des parents d'élèves sur l'organisation de la rentrée échelonnée

- La rentrée échelonnée en maternelle pour les TPS et PS est bien acceptée mais on se demande l'intérêt pour les MS et les GS (oblige à poser une demi journée ou la journée quand il n'y a pas de possibilité de faire appel à de la famille)?
La rentrée échelonnée chez les TPS et PS se fait sur une semaine ; elle est nécessaire pour découvrir l'école et la rentrée se passe bien. Pour les MS et les GS, elle se déroule sur deux demi journées : une moitié de chaque classe est accueillie le matin, l'autre partie est accueillie l'après-midi.
- Les familles sont prévenues au mois de juin , avant le départ en vacances de cette

organisation qui permet de rencontrer ensemble les parents et les enfants, d'établir une relation de confiance, d'avoir tous les parents le temps de la réunion, de visualiser les parents et d'avoir les premières informations administratives, d'accueillir de la meilleure façon qu'il soit après 8 semaines de vacances. Faire comme si de rien n'était après cette grande période de congé, c'est lourd pour le 1^{er} jour pour les enfants d'autant que la rentrée, c'est un jour exceptionnel pour les enfants, enfin la rentrée échelonnée est un dispositif qui existe aussi au collège de la 6^{eme} à la 3^{eme}.

5-3. Travaux

Les travaux ont été faits au mois de septembre et pas pendant les vacances d'été ce qui a gêné le fonctionnement de l'école à la rentrée scolaire.

Travaux faits ou souhaités en 2016 en lien avec le PPMS

- *Fermeture de l'intérieur des volets électriques des portes*
Travaux demandés mais non faits ce qui pose problème pour les exercices PPMS.
- *Visiophone au portail*
Travaux demandés mais non faits. Ils sont souhaitables d'autant plus qu'il n'y a plus d'EVS administrative.
- *Mise en place d'un portail pour accéder à la cour élémentaire*
Travaux demandés mais non faits.
- *Rehaussement des clôtures en maternelle*
Brise-vue posé le long de la rue mais pas avenue des garennes ni le long de la cour de la maternelle (ce brise-vue ne cache pas les cours de l'école si on est grand)
- *Création d'un portail vers les algecos pour sortir en cas de PPMS*
Travaux demandés mais non faits

Travaux faits et souhaités en 2016 hors PPMS

- Revêtement de la cour autour du toboggan
Travaux demandés mais non faits ; les largeurs et profondeurs des trous empirent, ont été signalés à plusieurs reprises et deviennent dangereux pour tout le personnel de l'école (enfant et adulte)
- Bord des fenêtres en maternelle coupants
Travaux demandés ; l'intervention dans la cour a été faite mais pas sur les autres fenêtres de l'école

5. Hygiène et sécurité

Il doit y avoir 3 exercices PPMS dans l'année et 3 exercices incendie dans l'année.

Une alarme anti-intrusion/attentat aurait été installée durant les vacances d'été mais pas plus d'informations de la mairie sur son fonctionnement et son emplacement.

Il n'y a pas de nouvelle date de réunion prévue avec la mairie pour le moment au sujet de cette alarme.

En élémentaire

L'alarme anti-intrusion/attentat pose problème avec les algecos ou dans le gymnase, les enseignants doivent avoir leurs portables sur eux, car on n'entend pas l'alarme.

Le deuxième exercice sera un cas de fuite.

En maternelle

Pour le premier exercice, 2 classes du bas devront s'enfuir vers l'entrée principale de l'école (le problème est que les classes se retrouvent à découvert) et les 2 autres classes sont confinées (en haut les classes de GS sont toujours confinées aucune fuite n'est envisageable).

Deux observateurs peuvent être présents pour ce premier exercice chez les parents d'élèves.

Le deuxième exercice sera une fuite avec la directrice en classe.

Secrétaire de séance (nom, prénom)

BARTOLLI Amandine

Directeur / directrice de l'école (nom, prénom)

AEBERLI Rodolphe, ROCHEBLAVE Corinne

Date :

Date :

Signature

Signature

Représentant des parents d'élèves (nom prénom) :

.....

Date :

Signature :